



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

développement

Question écrite n° 56321

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé au sujet des évolutions liées au développement de la médecine personnalisée. En effet, la médecine dite personnalisée va bouleverser l'ensemble du secteur de la santé et plus particulièrement nécessitera des évolutions en matière de formation des personnels. Il souhaite savoir ce que le Gouvernement envisage d'entreprendre en la matière afin d'éviter de se trouver en manque de bio-informaticiens ou de bio-statisticiens formés dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56321

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mai 2014](#), page 4151

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)